

A.S.B.L. LE TRIANGLE Maison d'Accueil Agréée

Résidence Sociale Le TRIANGLE

6032 MONT-SUR-MARCHIENNE Rue du Beau Site 28

ETUDE DU COUT GLOBAL ET DE LA PRISE EN CHARGE**RECAPITULATIF DU COUT DES TRAVAUX ENVISAGES**

Ce récapitulatif estimé tient compte de l'avancement actuel des études, en date du 07/04/2022.

L'objet principal des travaux est triple :

1. Augmenter les capacités d'accueil
 - Maison d'accueil : de 33 lits à 49 lits
 - Abri de nuit : de 10/12 lits à 24 lits
 - Accueil de jour : aussi 24 places.
2. Fortement améliorer la qualité de l'accueil dans les trois services, notamment par la création de 8 logements en lieu et place des logements semi-collectifs.
3. Améliorer les performances énergétiques du bâtiment (PEB).
4. Permettre l'accessibilité aux p.m.r.
5. Offrir les services numériques tant à la maison d'accueil qu'à l'accueil de jour.

Selon estimations détaillées en annexe, le coût des travaux est, à ce jour, évalué à 1.882.423,85 €.

Le calcul global du coût des travaux et frais divers est calculé comme suit :

TRAVAUX		HTVA	Marge 10%	TOTAL HTVA	TVA 6%	TOTAL TVAC	Taux subs.	Subsides	A charge M.O.
	A charge du Triangle : poste 00	110 000,00 €		110 000,00 €	6 600,00 €	116 600,00 €	0%		116 600,00 €
	Autres travaux subventionnables	1 772 423,85 €	177 242,39 €	1 949 666,24 €	116 979,97 €	2 066 646,21 €	90%	1 859 981,59 €	206 664,62 €
	Total selon détails en annexe	1 882 423,85 €							
HONORAIRES		Taux	Base	HTVA	TVA 21%	TOTAL TVAC			
	Subvention des frais d'études = 5% du montant des travaux hors TVA	5%	1 949 666,24 €	97 483,31 €	5 849,00 €	103 332,31 €	(Forfait)	103 332,31 €	
HONORAIRES REELS	Arch. sur les travaux hors poste 00	8%	1 949 666,24 €	155 973,30 €	9 358,40 €	165 331,70 €			
	Ingénieur stabilité								
	Poste 02.01 122 642,31 €	4%	122 642,31 €	4 905,69 €	294,34 €	5 200,03 €			
	Ingénieur techniques spéciales								
	Poste 03 86 500,00 €								
	Poste 06.02 287 960,00 €								
	374 460,00 €	4%	374 460,00 €	14 978,40 €	898,70 €	15 877,10 €			
	Mission PEB			20 000,00 €	1 200,00 €	21 200,00 €			
	Coordination sécurité santé sur le chantier			10 000,00 €	600,00 €	10 600,00 €			
				Total études		218 208,83 €		Différence	114 876,52 €
						TOTAL TVAC		Subsides	A charge M.O.
				TOTAUX		2 401 455,04 €		1 963 313,90 €	438 141,14 €

PRISE EN CHARGE DU BUDGET GLOBAL

	A charge asbl	Subvention
Selon le tableau ci-dessus, la prise en charge par l'asbl Le Triangle serait de Le propriétaire, asbl Maison des Eclaireurs accepterait de prendre en charge une somme maximale de 500.000 €	438 141,14 €	1 963 313,90 €
De son côté, l' asbl Le TRIANGLE a la capacité de prendre en charge la somme de 100.000 €	- 500 000,00 €	
Il resterait donc une somme disponible de	- 100 000,00 €	
Cela nous permet d'abaisser d'autant notre demande de subsides	- 161 858,86 €	- 161 858,86 €
Dans ces conditions, notre demande porterait sur une subvention de ± 1.800.000 € sur base des éléments ci-dessus.		1 801 455,04 €
		Soit une quotité globale de 75,02%

Prêt complémentaire à faire par l'asbl Le Triangle ?

Si ce montant de subvention devait ne pas être envisageable, la seule solution serait que l'asbl Le TRIANGLE fasse un prêt du montant de subsides reçus en moins.

Au vu de la situation financière de l'asbl Le Triangle, cette solution est envisageable pour une somme maximale de 150.000 €, remboursables en 10 ans. Il faut être conscient que **ces frais complémentaires feraient inévitablement augmenter le montant des coûts d'hébergement demandés aux hébergés et donc bien souvent aux CPAS.**

Dans ces conditions, notre demande porterait sur une subvention minimale de ± 1650.000 €	- 150 000,00 €
	1 651 455,79 €
	Soit une quotité globale de 68,77%

En-dessous de ce montant de subsides, il nous semble malheureusement que nous ne pourrions pas envisager l'amélioration du bâtiment sur les plans de l'accueil et énergétique.

En résumé

Notre première demande porte sur un montant de subsides de	1 800 000,00 €
Accessoirement, en vue de maintenir le projet la demande peut être réduite à sachant que cela fera augmenter les frais d'hébergement, dû au remboursement du prêt qui serait fait par l'asbl Le Triangle.	1 650 000,00 €

Etabli en date du 08/04/2022

Pr le Triangle asbl

Christian GOBLET, administrateur, Président.

